

INFO EDF SA

ACCORD EGA PRO : FO SIGNE

L'Accord 2021-2025 pour la mixité et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à EDF SA, sera mis à la signature le 3 décembre. **FO** force de proposition, impliquée et proactive dans cette négociation a obtenu de grandes avancées. Même si la route est encore longue, cet Accord nous semble plus concret que le précédent.

Quelles sont les principaux points à retenir ?

Les avancées de la négociation ont permis (par un grand nombre de revendications de **FO**), de rendre l'Accord plus engageant notamment sur :




Un dispositif renforcé et plus transparent visant à supprimer les écarts salariaux injustifiés entre les femmes et les hommes (ex : « NR Ega Pro »)

- o Une **information claire précisant que les salariés peuvent solliciter directement leurs représentants du personnel pour toute demande d'étude** de leur situation au regard de l'égalité professionnelle par la DRH Groupe.
- o Un processus de correction salariale (NR Ega Pro) avec fiche pratique **en annexe de l'accord**.
- ✓ Une **synthèse des objectifs chiffrés et un plan d'actions associé détaillé** qui permettra un réel suivi des actions.



De nouvelles offres de formation et de sensibilisation en lien avec l'Université Groupe du Management à destination de tous les managers pour les sensibiliser aux enjeux d'égalité des chances, d'inclusion et de diversité

- ✓ **La mise en place d'une campagne d'affichage systématique et éthique**, dans les espaces de travail partagé, les espaces de détente et de convivialité pour donner plus de visibilité à la lutte contre le sexisme.
- ✓ **Un cursus de formation spécifique** pour la filière **RH et les représentants du personnel**.

 **FO signe mais sera vigilante à la bonne application de cet Accord pendant sa durée et veillera à suivre scrupuleusement tous les indicateurs.**

N'oublions pas que même si « l'index égalité » de l'entreprise est mirobolant, cet indicateur n'est pas révélateur de la réalité à EDF où les inégalités de salaire entre les femmes et les hommes sont encore importantes, notamment sur la rémunération variable.

Sur ce sujet, n'hésitez pas à contacter vos représentants FO. Sachez que la quasi-totalité de vos référents « égalité professionnelle » et des représentants syndicaux FO a suivi le cursus de formation égalité professionnelle pour mieux vous accompagner. Une question, une information ... n'hésitez pas à contacter vos représentants FO.



Des animations sur les thématiques de l'égalité professionnelle renforcées et plus régulières : Animation trimestrielle des référent-e-s Égalité Professionnelle F/H

✓ **Le maintien de l'animation par la DRH Groupe du réseau des référents agissements sexistes et harcèlement sexuel**

✓ **Des communications grand public sur le sujet de l'égalité professionnelle renforcées** avec une nouvelle publication a minima tous les trimestres.



Une **démarche d'autodiagnostic** pour permettre notamment **d'évaluer**, sur la durée de l'accord, **si l'ensemble de la ligne managériale, ainsi que les acteurs du recrutement, auront été sensibilisés et formés sur ces enjeux.**



Un service social renforcé et les coordonnées de l'assistant.e social.e et de la personne référente en matière d'agissement d'harcèlement sexuel dans « mes demandes RH ».